ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

collectivités territoriales

Question écrite n° 15698

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation des villes ayant fait l'objet d'un câblage et dont le câblo-opérateur n'a pas achevé la totalité des travaux sur une ville. En effet, les câblo-opérateurs ont développé, voici 10-15 ans, de tels projets qui ont connu de multiples vicissitudes d'implantation et de raccordement, en raison notamment des difficultés et péripéties boursières de certaines entreprises du secteur, notamment la Société UPC. Ces villes dont Le Raincy, en Seine-Saint-Denis, connaissent une situation délicate, avec des investissements particulièrement importants, mais inutiles. Les pouvoirs publics pourraient utilement se pencher sur cette question en suscitant une mission pour évaluer les conditions du câblage de ces villes, pouvant passer un éventuel rachat par les collectivités locales des réseaux existants. Il lui demande de lui préciser si elle compte entreprendre cette action.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15698
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 663
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)